

Nom commercial : REVIVEX Wetsuit + Drysuit Shampoo**Version actuelle:** 9.0.0, établi le: 08.10.2025**Version remplacée:** 8.0.0, établi le: 14.06.2023**Région:** FR**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom commercial****REVIVEX Wetsuit + Drysuit Shampoo****UFI:****DV60-P007-M00D-RUGK****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Nettoyant pour combinaisons de plongée

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Adresse**

Gear Aid Europe GmbH

Kirchplatz 5

29664 Walsrode

N° de téléphone +49 (0)5161-41805-0

N° Fax +49 (0)5161-418-0511

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb_info@umco.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+33 (0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Eye Dam. 1; H318

Skin Irrit. 2; H315

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)****Pictogrammes de danger**

SGH05

Mention d'avertissement

Danger

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-14, sels de sodium

Mentions de danger

H315

Provoque une irritation cutanée.

H318

Provoque de graves lésions des yeux.

Mentions de danger (UE)

Nom commercial : REVIVEX Wetsuit + Drysuit Shampoo**Version actuelle:** 9.0.0, établi le: 08.10.2025**Version remplacée:** 8.0.0, établi le: 14.06.2023**Région:** FR

EUH208

Contient (R)-p-mentha-1,8-diène, Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1). Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

P101

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102

Tenir hors de portée des enfants.

P264

Se laver soigneusement après manipulation.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

UFI:

DV60-P007-M00D-RUGK

Éléments d'étiquetage additionnels15 - <30% de tensioactifs anioniques
parfums: <5%**2.3 Autres dangers**

Evaluation PBT

Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas PBT.

Evaluation vPvB

Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1 Substances**

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges**Composants dangereux**

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	%
1	acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-14, sels de sodium			
	85117-50-6 285-600-2 - -	Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315 Acute Tox. 4; H302	>= 10,00 - < 25,00	% en poids
2	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium			
	68891-38-3 500-234-8 - 01-2119488639-16	Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315 Aquatic Chronic 3; H412	< 5,00	% en poids
3	(R)-p-mentha-1,8-diène			
	5989-27-5 227-813-5 601-096-00-2 -	Flam. Liq. 3; H226 Asp. Tox. 1; H304 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1B; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 3; H412	< 0,50	% en poids
4	Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)			

Nom commercial : REVIVEX Wetsuit + Drysuit Shampoo**Version actuelle:** 9.0.0, établi le: 08.10.2025**Version remplacée:** 8.0.0, établi le: 14.06.2023**Région:** FR

55965-84-9 - 613-167-00-5 -	Acute Tox. 2; H310 Acute Tox. 2; H330 Acute Tox. 3; H301 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 EUH071 Eye Dam. 1; H318 Skin Corr. 1C; H314 Skin Sens. 1A; H317	< 0,0015	% en poids
--------------------------------------	--	----------	------------

Texte complet des mentions H et EUH, sauf si déjà mentionné dans la section 2.2 : voir section 16.

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
2	-	Eye Irrit. 2; H319: C ≥ 5% Eye Dam. 1; H318: C ≥ 10%	-	-
3	-	-	M = 1	-
4	B	Skin Sens. 1A; H317: C ≥ 0,0015% Eye Irrit. 2; H319: C ≥ 0,06% Skin Irrit. 2; H315: C ≥ 0,06% Skin Corr. 1C; H314: C ≥ 0,6% Eye Dam. 1; H318: C ≥ 0,6%	M = 100	M = 100

Pour le texte complet des notes: rubrique article 16 « Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances ((CE) No 1272/2008, Annexe VI) ».

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Après inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Après contact cutané

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Assurer un traitement ophtalmologique immédiat.

Après ingestion

Appeler immédiatement le médecin. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Agent d'extinction approprié**

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélangeEn cas d'incendie, dégagement de gaz de combustion dangereux; Dioxyde de carbone (CO₂); Monoxyde de carbone (CO)

Nom commercial : REVIVEX Wetsuit + Drysuit Shampoo**Version actuelle:** 9.0.0, établi le: 08.10.2025**Version remplacée:** 8.0.0, établi le: 14.06.2023**Région:** FR**5.3 Conseils aux pompiers**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Pour les non-secouristes**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Ne pas inhaler les vapeurs.

Pour les secouristes

Équipement de protection individuelle - voir la rubrique 8

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, puis les collecter dans des fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Mesures générales de protection et d'hygiène**

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Nettoyer soigneusement la peau après le travail et avant les pauses. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à la disposition.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Observer les règles générales de protection contre le feu. Tenir à l'écart de toute source d'ignition, ventiler l'endroit.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Mesures techniques et conditions de stockage**

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais et bien ventilé.

Température de stockage recommandée

Valeur 4 - 40 °C

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Refermer soigneusement les récipients ouverts. Toujours conserver le produit dans des récipients d'un matériau identique à celui d'origine.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

substances à éviter, cfr. rubrique 10

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Valeurs DNEL, DMEL et PNEC****valeurs DNEL (travailleurs)**

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur
1	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium			68891-38-3 500-234-8

Nom commercial : REVIVEX Wetsuit + Drysuit Shampoo

Version actuelle: 9.0.0, établi le: 08.10.2025

Version remplacée: 8.0.0, établi le: 14.06.2023

Région: FR

	dermale	(chronique) à long terme	systémique	5830	mg/kg bw/day
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	411	mg/m ³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium			68891-38-3 500-234-8	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	25	mg/kg bw/day
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	2500	mg/kg bw/day
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	87,1	mg/m ³

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE	
	compartiment écologique	Type	Valeur	
1	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium		68891-38-3 500-234-8	
	Eau	eau douce	0,129	mg/L
	Eau	eau marine	0,013	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	4,835	mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	0,483	mg/kg poids sec
	sol	-	7,5	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	10	g/L

8.2 Contrôle de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail.

Equipeement de protection individuelle**Protection respiratoire**

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation d'aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

Protection des yeux / du visage

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié	PVC		
Matériau approprié	caoutchouc nitrile		
Matériau approprié	caoutchouc		
Matériau approprié	néoprène		
Epaisseur du matériel	>	0,15	mm
Temps de passage	min.	4	h

Divers

Vêtements de travail couramment utilisés pour les travaux chimiques.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial : REVIVEX Wetsuit + Drysuit Shampoo

Version actuelle: 9.0.0, établi le: 08.10.2025

Version remplacée: 8.0.0, établi le: 14.06.2023

Région: FR

Etat d'agrégation			
liquide			
Etat			
liquide			
Couleur			
limpide; vert			
Odeur			
de citron			
pH			
Valeur	6	-	8
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition			
Donnée non disponible.			
Point de fusion/point de congélation			
Donnée non disponible.			
Température de décomposition			
Donnée non disponible.			
Point d'éclair			
Donnée non disponible.			
Température d'inflammation			
Donnée non disponible.			
Inflammabilité			
Donnée non disponible.			
Limites inférieure d'explosion			
Donnée non disponible.			
Limites supérieure d'explosion			
Donnée non disponible.			
Pression de vapeur			
Donnée non disponible.			
Densité de vapeur relative			
Donnée non disponible.			
Densité relative			
Valeur	1,04		
Température de référence	25	°C	
Densité			
Donnée non disponible.			
Solubilité dans l'eau			
Remarque/s	soluble		
Solubilité			
Donnée non disponible.			
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
log Pow		0,3	
Température de référence		23	°C
concerne	pH 6,1		
Méthode	OECD 123		
Source	ECHA		

Nom commercial : REVIVEX Wetsuit + Drysuit Shampoo**Version actuelle:** 9.0.0, établi le: 08.10.2025**Version remplacée:** 8.0.0, établi le: 14.06.2023**Région:** FR**Viscosité cinématique**

Valeur	1000	cP
Température de référence	25	°C

Caractéristiques des particules

Donnée non disponible.

9.2 Autres informations**Autres informations**

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Donnée non disponible.

10.2 Stabilité chimique

Stable en conditions normales de température et de pression.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible.

10.4 Conditions à éviter

Donnée non disponible.

10.5 Matières incompatibles

Donnée non disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité orale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)****Nom du produit****REVIVEX Wetsuit + Drysuit Shampoo****Remarque/s**

Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA orale > 2000 mg/kg).

Toxicité orale aiguë

Donnée non disponible.

Toxicité dermale aiguë

Donnée non disponible.

Toxicité aiguë par inhalation

Donnée non disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8

Espèces	lapin
Méthode	OCDE 404
Source	ECHA
Évaluation	irritant
Évaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Donnée non disponible.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : REVIVEX Wetsuit + Drysuit Shampoo

Version actuelle: 9.0.0, établi le: 08.10.2025

Version remplacée: 8.0.0, établi le: 14.06.2023

Région: FR

Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Donnée non disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
Type d'examen	étude de mutation génique in vitro sur des bactéries		
Espèces	S. typhimurium TA 1535, TA 1537, TA 98, TA 100 and E. coli WP2		
Méthode	OECD 471		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité pour la reproduction			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
Voie d'exposition	orale		
Type d'examen	étude de toxicité pour la reproduction sur deux générations		
Espèces	rat		
Méthode	OECD 416		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Cancérogénicité
Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique
Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
Voie d'exposition	orale		
NOAEL		225	mg/kg bw/d
Durée d'exposition		90	j
Espèces	rat		
Méthode	OECD 408		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Danger par aspiration
Donnée non disponible.

Propriétés perturbant le système endocrinien
Donnée non disponible.

11.2 Informations sur les autres dangers

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8

Nom commercial : REVIVEX Wetsuit + Drysuit Shampoo**Version actuelle:** 9.0.0, établi le: 08.10.2025**Version remplacée:** 8.0.0, établi le: 14.06.2023**Région:** FR

CL50	7,1	mg/l
Durée d'exposition	96	h
Espèces	Danio rerio	
Méthode	OCDE 203	
Source	ECHA	

Toxicité sur les poissons (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (aigüe)

Alcools pour les daphnies (Ag 40)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
CE50		7,4	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		

Toxicité pour les daphnies (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les algues (aigüe)

Texte pour les angles (angle)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
ErC50		27,7	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Desmodesmus subspicatus		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (chronique)

Texte pour les angles (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
NOEC		0,95	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces		Desmodesmus subspicatus	
Méthode		OCDE 201	
Source		ECHA	

Toxicité sur bactéries

Toxicité sur bactéries			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
CE50	>	10000	mg/l
Durée d'exposition		16	h
Espèces	Pseudomonas putida		
Méthode	DIN 38412 T.8		
Source	ECHA		

12.2 Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
Type	biodégradabilité aérobie		
Valeur	>=	77	%
Durée	28		jour(s)
Méthode	OCDE 301 D		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		

Nom commercial : REVIVEX Wetsuit + Drysuit Shampoo

Version actuelle: 9.0.0, établi le: 08.10.2025

Version remplacée: 8.0.0, établi le: 14.06.2023

Région: FR

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
log Pow		0,3	
Température de référence		23	°C
concerne		pH 6,1	
Méthode		OECD 123	
Source		ECHA	

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	
Nom du produit	
REVIVEX Wetsuit + Drysuit Shampoo	
Evaluation PBT	Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas PBT.
Evaluation vPvB	Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.8 Autres informations

Autres informations
Ne pas laisser le produit parvenir dans les canalisations ou dans les eaux et ne pas le transporter dans une décharge publique.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit**

A éliminer auprès d'une installation de traitement agréée, en respectant les prescriptions réglementaires et avec l'accord des autorités compétentes et de l'éliminateur agréé.

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés. Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.4 Groupe d'emballage

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.5 Dangers pour l'environnement

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Nom commercial : REVIVEX Wetsuit + Drysuit Shampoo

Version actuelle: 9.0.0, établi le: 08.10.2025

Version remplacée: 8.0.0, établi le: 14.06.2023

Région: FR

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation
15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Règlements UE
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumis à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006.

N° 3

Le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l'annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
1	(R)-p-mentha-1,8-diène	5989-27-5	227-813-5	75
2	citral	5392-40-5	226-394-6	75
3	Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	55965-84-9	-	75

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations
Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H310	Mortel par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

Nom commercial : REVIVEX Wetsuit + Drysuit Shampoo

Version actuelle: 9.0.0, établi le: 08.10.2025

Version remplacée: 8.0.0, établi le: 14.06.2023

Région: FR

H330	Mortel par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances et mélanges ((CE) No 1272/2008, Annexe VI)

B	Certaines substances (acides, bases, etc.) sont mises sur le marché en solutions aqueuses à des concentrations diverses et ces solutions nécessitent dès lors une classification et un étiquetage différents, car les dangers qu'elles présentent varient en fonction de la concentration. Dans la troisième partie, les entrées accompagnées de la note B ont une dénomination générale du type «acide nitrique...%». Dans ces cas-là, le fournisseur doit indiquer sur l'étiquette la concentration de la solution en pourcentage. Sauf indication contraire, le pourcentage de concentration est toujours sur la base d'un calcul poids/poids.
---	---

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, 21107 Hamburg, Germany

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 634337